



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture des classes dans le Nord-Pas-de-Calais

Question écrite n° 37429

Texte de la question

M. Sébastien Chenu attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la fermeture de classes dans la 19ème circonscription du Nord. Pour un total de 22 ouvertures pour 17 fermetures, ce ratio légèrement positif ne préfigure rien de bon. Six villes, plus particulièrement, se sentent menacées : Abscon perd deux classes ; Roeux concède une classe ; Bouchain est délaissé d'une classe ; Neuville est amputé d'une classe ; Haulchin également. C'est pourtant Helesmes, se voyant coupé d'une classe, qui affiche frontalement son mécontentement. Lançant une pétition contre la fermeture, il est capital que le Gouvernement soutienne le maintien de cette classe. Cette pétition représente le mécontentement de tout un pan professoral, rural et inécouté. Pourtant, ce sont bien ces professeurs qui sont les plus à même de juger des conditions optimales des apprentissages qu'ils dispensent. Ces conditions, desquelles dépendent à la fois la gestion « démocratique » des constitutions de classes par le corps professoral et la qualité des classes, déterminent indiscutablement la bonne organisation et le meilleur encadrement éducatif des élèves. Cette question de la bonne formation des classes est d'autant plus cruciale dans les territoires concernés. Ces zones nécessitent particulièrement une hausse des classes ouvertes. Le Nord est marqué historiquement par les inégalités sociales et les disparités entre ville et campagne, surtout vis-à-vis de la métropole lilloise. Parallèlement, la crise sanitaire a accentué considérablement les inégalités en jeu ; la fermeture de classes ne paraît donc pas judicieuse dans une période où elles sont les plus nécessaires, notamment pour pallier le sentiment de régression du niveau de l'éducation par les parents - suite à l'absence récurrente depuis un an des élèves dans les établissements scolaires. Enfin, il faut rappeler l'attachement républicain à la socialisation citoyenne et au développement critique des élèves au sein des écoles. Selon l'InterStat, le territoire dont on discute appartient à un des départements où le sentiment d'insécurité face à la délinquance croît grandement entre 2019 et 2021. Il semble donc illogique de fermer des classes et de réduire les encadrements des élèves, tout en jugulant la qualité optimale des enseignements. Ainsi, il lui demande d'éclaircir les raisons de fermetures de classes, tout en expliquant si la fermeture des classes prévue saura constituer une véritable politique de lutte contre les injustices sociales et les inégalités en défaveur des zones en dehors de la métropole lilloise dans le Nord, et même les Hauts-de-France.

Texte de la réponse

L'école primaire est une priorité du Gouvernement. Entre les rentrées 2017 et 2020, 11 900 postes ont été créés, dans un contexte de forte baisse démographique marqué par la perte de 150 000 élèves dans le premier degré. La rentrée scolaire 2021 sera celle d'une priorité réaffirmée en faveur du premier degré, de la maîtrise des savoirs fondamentaux et de la prise en charge dès le plus jeune âge des difficultés d'apprentissage. Les classes de CP et de CE1 ont été dédoublées et le dédoublement des classes de grande section de maternelle (GS) a été amorcé et se poursuivra à la rentrée prochaine. Une autre réforme, complémentaire de la mesure relative aux dédoublements vise à plafonner les effectifs des classes de GS, CP et CE1 à 24 sur tout le territoire. Elle permet de consolider les apprentissages pour les élèves de GS, CP, CE1 donnant la priorité aux savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui. Les travaux de préparation de la rentrée scolaire 2021

dans l'académie de Lille se sont déroulés autour de quatre axes principaux : la prise en compte de la démographie, la prise en compte des éléments sociaux et territoriaux, la consolidation d'une école inclusive et l'accompagnement des personnels en proximité. Ces axes ont été présentés dans un courrier adressé à l'ensemble des parlementaires du Nord le 12 février 2021 et également au cours d'une visioconférence le 17 février à laquelle ils étaient conviés. En cohérence avec ces axes, à la rentrée 2021, la 19e circonscription du Nord, qui compte 44 écoles classées en éducation prioritaire, verra son nombre de classes augmenter de quatre unités. Sept classes seront créées dans les écoles REP+ pour 34 élèves attendus en plus, le nombre de classes en REP restera constant avec une évolution stable du nombre d'élèves (+ 15), les écoles en dehors de l'éducation prioritaire verront leur nombre de classes diminuer de 3 unités pour une perte de 95 élèves (soit environ 1 classe en moins pour 31 élèves de moins). Le nombre moyen d'élèves par classe dans les écoles REP+ passera de 18,14 à 17,36 élèves par classe, celle des écoles REP restera stable aux alentours de 18,2 élèves par classe et les écoles en dehors de l'éducation prioritaire auront une moyenne améliorée, passant de 22,93 à 22,83 élèves par classe. Ainsi, le nombre moyen d'élèves par classe devrait s'améliorer de 0,2 point passant de 20,17 à 19,97. Les prévisions établies pour les écoles d'Abscon, de Roeulx, de Bouchain, de Neuville-sur-Escaut, d'Haulchin et d'Helesmes font apparaître une moyenne prévisionnelle, après retrait d'emploi, de 22 ou 23 élèves par classe (12 élèves en CP/CE1 dans l'école Marius Assez d'Abscon), qui est inférieure à celle observée pour les écoles ne relevant pas de l'éducation prioritaire ou de la ruralité dans le département. De même, avec 22 élèves par classe après retrait d'emploi, les effectifs des classes de CE2 à CM2 de l'école Condorcet de Roeulx, classée en REP, seront conformes aux normes retenues pour cette catégorie d'école. La rectrice de la région académique Hauts-de-France, rectrice de l'académie de Lille, restera attentive à l'évolution des effectifs de chaque école du département d'ici à la rentrée 2021 et ne manquera pas d'adapter la structure pédagogique au nombre d'élèves scolarisés.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Chenu](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37429

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mars 2021](#), page 2481

Réponse publiée au JO le : [20 juillet 2021](#), page 5809